

## **Et si un Aqueduc prenait naissance dans la plaine?**

**Le projet de troisième correction du Rhône a un concurrent qui prendrait la forme d'un aqueduc. Pendant longtemps, cet aqueduc le long du Rhône était vu comme utopique. Aujourd'hui, le dossier a été validé par un professeur de l'EPFZ. Des investisseurs étrangers sont prêts à financer les études. Un économiste, spécialiste des questions hydroélectriques défend l'idée et lance un comité de soutien. Selon ses concepteurs, l'aqueduc signifierait, pour tous ses riverains, plus de sécurité, moins de terres inondables et... une eau de boisson de haute qualité à disposition. Présentation du projet.**

L'économiste Patrice Michaud, spécialiste des questions hydroélectriques et par ailleurs député-suppléant PDC, présente ainsi le concept du projet d'Aqueduc du Rhône: "L'eau est recueillie directement à la sortie des grandes usines hydroélectriques valaisannes et conduite par un aqueduc en béton longeant le Rhône de Brigue jusqu'au Bouveret, soit sur une longueur d'environ 120 km."

### **L'eau des glaciers**

Certains se demandent pourquoi il faut conduire l'eau dans un tube de béton plutôt que de la puiser simplement dans le lac Léman. La réponse tient en trois points: le coût de filtration des eaux du Léman est au moins aussi important que celui d'amener les eaux par l'aqueduc, la sécurité contre la pollution n'est pas garantie avec le lac et la qualité de l'eau: "Les premières analyses démontrent que l'eau à la sortie des usines hydroélectriques, provenant de sources et de glaciers, est non seulement potable, mais d'une qualité proche de la Volvic." En la prenant en charge très tôt elle n'est pas affectée par "la pollution liée aux activités humaines style phosphate, nitrate, chlorure. Une simple microfiltration, telle qu'elle se pratique dans plusieurs communes du canton, est nécessaire avant sa distribution." La qualité de l'eau comporte de nombreux avantages: "elle est bonne pour la santé et l'alimentaire, très douce, elle ménage les appareils sanitaires et permet une économie importante de produits à lessive et d'énergie à la cuisson."

### **Eau pour 10 millions de personnes**

A qui bénéficiera cette eau de qualité? Aux consommateurs valaisans en premier lieu et en priorité: "Les ménages valaisans qui ne disposent pas d'une eau de cette qualité, car souvent pompée de la nappe phréatique de la plaine du Rhône, bénéficieront de cette eau." L'aqueduc apporterait une réponse aux problèmes d'approvisionnement en eau de plusieurs communes valaisannes", problèmes qui se posent déjà aujourd'hui pour certains d'entre elles et qui sont prévisibles à moyen terme pour d'autres.

L'eau acheminée par l'aqueduc sera également vendue à des consommateurs loin à la ronde: "Au Bouveret, une partie de cette eau sera turbinée et renvoyée au lac, tandis que l'autre partie sera acheminée, après filtration, vers la France, par un siphon naturel à travers le Lac Léman, jusqu'à Marseille. Tout au long de son parcours français, cette eau sera distribuée dans les régions désireuses d'améliorer la qualité de leurs eaux en les mélangeant avec les eaux valaisannes. Le solde arrivant à Marseille sera transporté par tankers vers le bassin méditerranéen pour être utilisée comme eau de consommation."

L'aqueduc du Rhône permettrait de couvrir les besoins en eau de 10 millions de personnes!

### **Important apport économique**

L'aqueduc permettrait de valoriser l'eau de manière importante. Le prix de vente estimé au Bouveret serait de l'ordre de 30 centimes le mètre cube (ou 30 centimes les 1000 litres): "En comparaison avec l'énergie hydroélectrique produite au fil de l'eau, la vente d'eau proprement dite génère environ 30 fois plus de plus-value par m<sup>3</sup>. Actuellement, cette eau coule jour et nuit dans le Rhône sans aucune valorisation!"

### **Palier de turbinage**

Le projet d'aqueduc prévoit également le turbinage des eaux: "Au Bouveret, un by-pass permettra, d'une part d'alimenter l'aqueduc, et d'autre part de turbiner le surplus non nécessaire à la consommation. D'autres paliers de turbinage sont également prévus à chaque 10 m de dénivellation."

### **Plus de sécurité**

Le projet d'aqueduc comporte un atout important au niveau de la sécurité. "Ce projet disposera d'une capacité d'évacuation de 500 m<sup>3</sup>/sec. Et d'une capacité de stockage de 5 à 6 millions de m<sup>3</sup>. Il jouera donc un rôle capital dans la gestion des crues futures. En cas de crue centennale (environ tous les 30 ans) ou milléniale, le trop plein du Rhône se déversera dans l'aqueduc par des écluses placées tout le long de son cours; cette eau sera ensuite directement conduite au lac Léman. Sa capacité permettra d'absorber le surplus de la crue milléniale et ainsi assurer la sécurité des personnes et des biens dans toute la plaine du Rhône. Il ne sera donc pas nécessaire de prévoir des zones de débordement avec un élargissement important du Rhône et la construction d'arrière-digues, comme le prévoit actuellement le projet de la 3<sup>ème</sup> correction du Rhône."

### **Solution écologique**

Le projet d'aqueduc apporte deux solutions importantes à des problèmes écologiques. Le premier concerne le marnage. "Aujourd'hui, le régime d'éclusées (marnage) engendre des problèmes importants à la faune piscicole. Avec l'aqueduc, ces fortes fluctuations de débits, provenant de turbinages irréguliers d'aménagements hydroélectriques, pourront être absorbées."

### **Moins de terres sacrifiées**

Autre aspect non négligeable: l'aqueduc est moins gourmand en termes de terres agricoles: "L'emprise des terrains prévus par la 3<sup>ème</sup> correction du Rhône pourra être réduite et permettre ainsi la conservation de précieuses surfaces pour l'industrie et l'agriculture."

### **Combien ça coûte?**

Les études à mener pour ce genre de projet sont très coûteuses. Des investisseurs étrangers se sont présentés et sont en cours de négociation avec le Conseil d'Etat valaisan. "Ils proposent de prendre à leur charge l'étude de faisabilité qui coûtera environ 2 millions de francs ainsi que toutes les études nécessaires pour une mise à l'enquête, soit environ 20 millions de francs." Ces investisseurs acceptent de prendre un risque important. Ils espèrent retrouver leurs billes dans leur rôle d'intermédiaire dans la vente d'eau à l'étranger.

### **Amorti en 30 ans**

Le coût de la construction en elle-même est estimé, pour la partie valaisanne, entre 4,5 et 6 milliards de francs. Une somme qui ne fait pas peur à l'économiste Patrice Michaud: "L'aqueduc produira un chiffre d'affaires d'environ 300 millions de francs par année. Il est prévu un retour sur investissement sur 30 ans, ce qui est particulièrement rare pour ce type d'infrastructure. A titre de comparaison, les barrages sont amortis sur 80 à 100 ans. Or, la durée de vie de l'aqueduc peut être estimée à plusieurs centaines d'années étant donné les propriétés chimiques (taux de sulfate) de cette eau qui ménage le béton.

Après 30 ans d'utilisation, les importants revenus annuels (que l'on peut estimer à 200 millions de francs) seront à disposition de l'Etat...

L'aménagement sera donc autofinancé par la vente d'eau, ce qui signifie que la fonction de prévention des crues (qui coûterait un milliard avec le projet de 3<sup>e</sup> correction du Rhône) et d'absorption du marnage est mise gratuitement à disposition des collectivités publiques et des producteurs d'énergie valaisans.

Pour le Valais, les retombées économiques seront très importantes pendant la construction (travaux de génie-civil, études, installations électromécaniques, ...) et pendant toute sa durée de vie (emplois, rentrées fiscales, diverses prestations d'entretien, bénéfice,...)."

Reste maintenant à convaincre le Conseil d'Etat d'accepter que des investisseurs fassent, à leurs frais, une étude de faisabilité...

Jean-Yves Gabbud